



Quoi de neuf?



Quoi de neuf ? Les brèves cholongeardes

N° 07 - Novembre 2023

Réseau d'eau :



Des analyses de l'eau potable de la commune sont réalisées régulièrement par l'Agence Régionale de Santé. Lors d'une analyse faite le 26/09 dernier, une alerte pour pollution bactérienne de l'eau au niveau de la Bergogne et des Josserands a été transmise à la Commune le jeudi 28/09 après-midi. Immédiatement, le Maire et les élus ont mis en place une information au public (par mail) et une distribution de bouteilles d'eau a été faite le soir-même. Cette distribution s'est poursuivie le lendemain et une permanence jusqu'au lundi. Parallèlement, un traitement de l'eau a été fait au niveau du réservoir afin de remédier au plus vite au problème. L'ARS a annoncé le retour à la normale dès le lundi 02/10 au soir, après analyse d'un nouveau prélèvement effectué le 29/09.

Chantiers communaux :



Plusieurs chantiers d'entretien et d'aménagement ont eu lieu sur le village et ses hameaux depuis cet été :

- La Coirelle : nettoyage et défrichage des abords de la fontaine par les élus + fin de l'aménagement de la place Roland Siaux + création d'un regard d'eau pluviale (chemin des Lavanches)
- Réservoir d'eau des Josserands-Bergogne : débroussaillage et nettoyage de l'accès au réservoir par les élus.
- Garage communal : l'employé communal, aidé des élus et habitants, a pu couler la dalle. Les portes ont également été installées par ETS BIZEC.
- Chantier du Pont de la Bergogne : par Froment TP. Réfection du pont d'accès à Cholonge plage en vue de la sécurisation du passage.

Mairie de Cholonge

26, rue de la Mairie

38220 CHOLONGE

tel : 04 76 83 91 27

accueil@mairiedecholonge.fr

<https://cholonge.fr>



@mairiedecholonge

Permanence publique :

Le mercredi de 14h à 18h



Bibliothèque

26, rue de la Mairie

38220 CHOLONGE

Entrée : côté préau couvert



Ouverture au public tous les premiers samedis du mois, de 10h à 12h

Conseil Municipal : compte-rendu



Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 22 septembre. Il a été abordé les points suivants :

1. Tarifs de l'eau : évolution des tarifs jusqu'en 2026 (planification) : Unanimité.
2. Plan de financement des travaux d'enfouissement d'éclairage public : Una.
3. Programme de coupe en forêt communale, en lien avec l'ONF : 8 OUI (avec réserve) et 1 NON.
4. Nouvelle dénomination de la place de la Coirelle (place Roland Siaux) : Una.
5. Groupement de commande pour la réalisation des diagnostics de performance énergétique des logements communaux et intercommunaux : Una.
6. Charte de transfert de compétence en eau-assainissement (CCM) : 7 OUI, 1 NON, 2 ABSTENTIONS.
7. Transfert compétence de l'eau : embauche d'une personne au service mutualisé de l'eau (CCM) : 5 OUI, 1 NON, 4 ABSTENTIONS.
8. Convention saisine retraite (CDG38) : 10 OUI.

Commémoration : cérémonie du 11 Novembre



La cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918 aura lieu **le samedi 11/11/23** : rendez-vous **devant la Mairie à 11h** pour porter la gerbe de fleurs qui sera déposée devant le monument aux morts. Un apéritif sera offert à la salle festive, à l'issue de la cérémonie.

Vie du village : distribution de colis de Noël



La distribution des colis de Noël aux Anciens aura lieu plus tôt cette année, à cause des autres manifestations prévues les week-ends du 16 et 23 décembre. Elle aura donc lieu le **samedi matin 9 décembre 2023**.

Association : Vivre à Cholonge



Le **dimanche 17 Décembre 2023** aura lieu le « Spectacle de Noël » à la salle festive. Au vu du nombre de personnes présentes les années précédentes, et afin de pouvoir accueillir tout le monde, deux créneaux seront proposés : un le matin (pour les tout-petits) et un l'après-midi. Les précisions et autres détails pratiques seront fournis par mail et par affichage en temps voulu.

Agenda 📅

- **11/11/23** : commémorations de l'armistice du 11 Novembre 1918.
- **08/12/23** : prochain Conseil Municipal à 20H.
- **09/12/23** : distribution des colis de Noël aux anciens du Village.
- **17/12/23** : « Spectacle de Noël » de Vivre à Cholonge à la salle festive.

Salle festive 🧑🧒

26, rue de la Mairie

38220 CHOLONGE

Réservation et renseignements exclusivement par mail à :

regie.cholonge@gmail.com

Quoi de neuf ? n°07

Directeur de publication :

Bruno Kramarczewski

Rédaction et mise en page :

Aurélie Deniaud



Associations :

Vous organisez un événement qui concerne tout le village? N'hésitez pas à nous contacter :

accueil@mairiedecholonge.fr